

M. Charles Bradford (président, IAM Cares) : J'estime que mon rôle est de présenter le partenariat improbable entre les entreprises, les syndicats, les gouvernements et les clients qui travaillent ensemble.

La plupart des personnes ne savent pas que, depuis 40 ou 50 ans, mon syndicat international offre un programme qui fournit des chiens-guides et une formation aux handicapés visuels, sans frais, et qui existe depuis longtemps, ni que notre syndicat international a mis sur pied, il y a 10 ans, une société sans but lucratif connue sous le nom de IAM Cares, qui a placé plus de 11,000 handicapés graves — selon la classification gouvernementale — dans des emplois rémunérés.

Nous estimons donc que nous avons des ressources, pas seulement celles-là, mais des ressources au travail, comme notre système de délégués syndicaux, notre système législatif et les comités de santé et de sécurité. Nous disposons d'un grand nombre de ressources que nous pouvons offrir aux clients pour que ce partenariat fonctionne.

Dans les programmes dont j'ai parlé — IAM Cares, le programme des chiens-guides et QWA, ici à Vancouver et à Montréal, nous avons fait participer le client à titre de partenaire égal. Nous avons mis sur pied des comités consultatifs composés des clients, des partenaires d'entreprises, du syndicat et des fonctionnaires, pour que le programme soit plus efficace.

Ce sont des programmes de ce genre que nous tentons de donner en exemple d'un partenariat naturel entre le gouvernement, l'entreprise, les syndicats et le client. Ce partenariat peut être une réussite, et cela s'est effectivement produit. Il y a consensus sur le fait qu'il y a eu énormément de programmes-pilotes dont certains étaient bons. Dépoussiérons-les, finançons-les, cessons de parler et mettons-nous au travail.

Son Honneur la mairesse Jacquelin Holzman (ville d'Ottawa) : Permettez-moi maintenant de résumer tout cela en disant que nous étudions des façons de faire davantage avec moins de moyens et de reconnaître nos intérêts communs.

Dans notre séance, il y avait beaucoup de partenaires. Ils provenaient de l'entreprise, des syndicats, des associations de personnes handicapées, il y avait des spécialistes du domaine de l'emploi, quelques élus et, bien sûr des personnes handicapées. Nous avons travaillé à partir de certains postulats, notamment que ne rien faire nous coûte de l'argent, que depuis 20 ans les personnes handicapées se sont lentement intégrées au grand courant de la société, que nous ne voulons plus d'études, car il y en a eu assez et qu'on pourrait résoudre beaucoup de problèmes tout simplement en appliquant n'importe laquelle d'entre elles, que les personnes handicapées veulent faire partie de la population active. Nous avons également reconnu qu'il y aura pénurie de main d'œuvre et qu'il est rentable de travailler ensemble à améliorer la situation d'emploi des personnes handicapées. Nous avons intégré tout cela au climat économique auquel nous faisons face aujourd'hui, et probablement demain.

Nous avons conclu que les partenariats fonctionnent, et nous avons mentionné certains exemples. Le comité pour l'intégration des personnes handicapées et la semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées est un partenariat. Il y avait quelques programmes d'emploi, un à Hamilton-Wentworth et un à Ottawa, que je connais bien, Ligne 1000, un partenariat entre tous les intervenants, dont certains clients sont des employeurs tandis que d'autres sont des employés éventuels, et qu'il s'agit de réunir. Ce sont là des exemples de projets qui fonctionnent.

Dans l'ensemble, nous nous sommes concentrés sur cinq questions fondamentales. La première était l'extension, c'est-à-dire l'établissement de liens entre tous les intéressés.